

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Arrondissement de Largentière

MAIRIE
DE
PAYZAC
07230

**Les comptes rendus des conseils municipaux
sont disponibles sur le site
de la communauté de communes
sur la page de Payzac :
www.pays-beaumedrobie.com**

Téléphone : 04.75.39.47.46
Télécopie : 04.75.36.21.37
Mail : mairiepayzac@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents : Jean BISCARAT, Daniel BOISSIER, Marion BROUSSE, François COULANGE, Charlotte GRANCIER, Françoise LEYRIS, Serge LUTAUD, Jean-François PEILLEX,

Absents excusés : Guillaume BERNE, Hubert LEPOITEVIN, David LOUCHE, Nadine FRENY, Carine PANSIER, Emmanuelle, Olivier ROGIER

Secrétaire de séance : Mme BROUSSE Marion

Ouverture de la séance : 20h30.

Le maire demande la possibilité d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :

- Déclassement chemin de Rousselonge

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition

Approbation du compte rendu du 15 septembre 2017

Approuvé à l'unanimité

Prise de compétence assainissement par le SISPEC :

Présence d'Hervé RICHON directeur du SISPEC pour une présentation

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Adhésion contrat d'assurance « risques statutaires » CNRACL

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Changement de statut communauté de communes Beaume Drobie pour la prise de compétence voirie communautaire :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Modification des statuts du SISPEC :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Modification de la délibération 2016/009 du 11 avril 2016 déclassement d'une partie du chemin de Rousselonge :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Fin de séance: 22 heures 30

Le Maire
François COULANGE

